

République du Niger

Fraternité-Travail-Progrès

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

FONDS D'INVESTISSEMENT POUR
LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

Etablissement Public de financement

Créé par décret N°2017-665/PRN du 02 Aout 2017



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°001/2023/FISAN/DG

Le Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN) a reçu un financement de la Coopération Suisse, et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre des contrats de fournisseurs et prestataires de service.

Dans le cadre de la mise en place d'une plateforme digitale d'intermédiation entre les offres et les demandes de financement dans le domaine Agricole, la Direction Générale du FISAN lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de présélectionner les Cabinets qui seront invités à acquiescer la Demande de Proposition.

Les cabinets intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et les expériences pertinentes pour l'exécution des services demandés. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont les suivants :

Etre un cabinet spécialisé dans la conduite de mise en place d'une plateforme digitale d'intermédiation entre les offres et les demandes de financement dans le domaine agricole ou tout autre domaine connexe ; ;

Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience dans la conduite de mise en place de plateformes digitales dont au moins trois (3) missions similaires réalisées au cours des cinq (5) dernières années. ;

Fournir des informations sur la capacité techniques et managériale du cabinet

Le cabinet sera choisi par la méthode fondée sur la qualité technique et le coût conformément aux procédures qui seront décrites dans la Demande de Proposition.

Tout candidat intéressé par le présent avis, peut obtenir gratuitement un jeu complet du dossier de candidature au siège de la Direction Générale du Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN) situé sur le boulevard de l'indépendance 143 rue du plateau (PL 18), face NIGELEC siège, les jours ouvrables **de 9 heures à 16 heures** ou le télécharger sur le **Site Web** (www.fisan.ne) et la page **Facebook FISAN-Niger**.

Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection doivent être déposées au secrétariat du FISAN **au plus tard le vendredi 09 juin 2023 à 10 heures**.

L'ouverture des offres aura lieu le même jour dans la salle de réunion du FISAN à **11 heures**.

La liste de candidats présélectionnés sera communiquée au plus tard vingt-cinq (25) jours calendaires après la date limite de remise des candidatures.

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus **auprès de la Direction Générale du Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN)** les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures à l'adresse suivante :

143 rue du plateau (PL 18), face NIGELEC siège,
BP 116 Niamey Niger

Contact responsable de l'activité : +227 90 86 85 48/+227 96 26 05 65

Web : www.fisan.ne et la page [Facebook FISAN-Niger](#) |

E-mail : contact@fisan.ne ; harouna.halidou@fisan.ne

Le Directeur Général

ASSADECK MOHAMED